

Le Syndicat de la famille conteste l'agrément du Planning familial à l'école

[bvvoltaire.fr/le-syndicat-de-la-famille-conteste-lagrement-du-planning-familial-a-lecole](https://www.bvvoltaire.fr/le-syndicat-de-la-famille-conteste-lagrement-du-planning-familial-a-lecole)

Auteur : Alienor de Pompignan 28 octobre 2024 Société Education nationale, Planning familial, Le Syndicat de la Famille, éducation sexuelle 28 octobre 2024



Le renouvellement du contrat entre le Planning familial et l'Éducation nationale a été signé discrètement cet été, en pleine période de remaniement gouvernemental. Il permet à l'association de continuer sa mission, qui dure depuis 2013, pour les cinq années à venir. Un renouvellement que remet aujourd'hui en question le Syndicat de la famille (SDLF). Pour sa présidente, Ludivine de La Rochère, interrogée par BV, ce contrat donne à l'association la légitimité de propager, auprès des enfants, une idéologie dangereuse, « *sans fondements scientifiques* ». Le Syndicat de la famille voudrait que le ministère mette « *un terme à ce partenariat* ».

Quand le Planning impose ses thématiques

Pour appuyer ses inquiétudes, le SDLF a publié un [rapport](#), le 23 octobre dernier, dressant un tableau pour le moins troublant des contenus d'éducation sexuelle introduits en milieu scolaire. Outre les programmes de l'Éducation nationale qui abordent, entre autres, la question de l'identité de genre, le rapport détaille les éléments que certaines associations partenaires – dont fait partie le Planning familial – transmettent aux élèves dès 11 ans. « *Savoir que j'ai le droit d'avoir plusieurs amoureux-euses* », « *découvrir qu'il y a autre chose que la pénétration* », « *choisir le pronom qui me plaît* »... Autant d'affirmations qui ne servent qu'à prouver, une fois de plus, le parti pris idéologique, connu depuis longtemps, du Planning familial, dont le projet, depuis 2018, « *s'articule dans le cadre d'analyse de l'intersectionnalité* », au croisement de toutes les luttes portées par le wokisme.

L'association, qui se targue de répondre aux besoins constatés sur les territoires, ne semble pas prendre en compte les intérêts de son public en termes de vie sexuelle et affective, dénonce le SDLF. D'après son [rapport d'activité](#) de 2022, si seulement 2 % des usagers consultent l'association individuellement pour des questions de vie sexuelle (hors IVG, contraception, grossesse et IST), ce thème représente pourtant 16 % des interventions collectives. De même, alors que 5 % des consultations concernent des questions de vie affective, ce sujet est abordé à hauteur de 15 % dans les interventions en groupe.

« *Beaucoup d'argent pour une mission peu définie* »



À ce sujet — [Une affiche du Planning familial avec un homme « enceint » suscite la polémique](#)

Ludovine de La Rochère est claire : une telle association militante et politique n'a pas sa place dans les salles de classe, auprès des plus jeunes. D'autant que ce ne sont pas moins de [2,8 milliards d'euros](#) que l'État a alloué, pour une période de dix ans, au Planning familial. Lequel juge ce montant encore [insuffisant](#), « *eu égard aux besoins du territoire en matière d'information et d'accès aux droits* ».

Le contribuable français est-il prêt à confier l'éducation sexuelle de ses enfants à une association qui affirme qu'un « [homme peut être enceint](#) » ou que le polyamour est un droit comme un autre ? Pour Ludovine de La Rochère, le Planning familial « *joue de la légitimité conférée par l'Éducation nationale pour aller très au-delà de sa mission primaire* ». Une mission déjà sujette à débat. Vient-on à l'école pour apprendre l'histoire, les mathématiques et le français ou pour se voir distribuer des préservatifs ?

« *Personne ne veille* »

Pour le SDLF, cette « *légitimité* » jouit du fait de n'être jamais inquiétée ! Parce que « *personne ne veille* » et ne « *remet en cause ce qui vient de l'Éducation nationale* », se désole sa présidente, pour qui le ministère donne au Planning familial les clés pour gagner en influence auprès des enfants.

L'absence d'un programme clair et précis sur l'éducation sexuelle rend tout contrôle difficile. Il revient donc à l'appréciation de chaque intervenant de choisir les conseils, informations ou images qu'il souhaite transmettre aux élèves. Ludovine de La Rochère stigmatise « *un énorme manque de responsabilité et de sagesse* » vis-à-vis des élèves de la part de l'Éducation nationale. Elle interpelle donc le ministre, Anne Genetet, sollicitant un entretien pour remettre en question la légitimité des agréments avec le Planning familial et d'autres associations dont « *les messages dangereux sont de l'ordre de l'inacceptable vis-à-vis de la protection de l'enfance* ».